

Image not found or type unknown



Procédure avant divorce non préparé

Par **papilyon**, le **12/05/2015** à **17:00**

Bonjour ,après 40 ans de mariage mon épouse souhaite divorcer pour convenances personnelles , toutes ses amies le sont et se sentent plus libres et cela fait bien !!!!! de plus mon épouse n'a jamais travaillé et ces amies la conseillent pour pouvoir réclamer un max . Depuis 5mois elle quitte le domicile conjugal le jeudi pour revenir entre 5jrs ou 10jrs plus tard sans que je sache ou elle se trouve .As t'elle le droit ? merci d'avance pour vos réponses